



Journée - 19 novembre 2016 - Tout sur le bilinguisme ! Tous pour le bilinguisme !

Tout sur le bilinguisme ! Tous pour le bilinguisme !

Journée organisée par la fédération Alsace bilingue - *Verband zweisprachiges Elsass*

Date : 19 novembre 2016

Lieu : Hôtel Bristol 18 avenue de Colmar à Mulhouse

Début des travaux : 9 h 00

Introduction : Pierre Klein

Les conférences (chacune est suivie d'un court débat)

Le matin

- 9 h 30 - 10 h : **L'intérêt économique du bilinguisme** par M. **Patrick Hell** de la CCI Sud Alsace Mulhouse
- 10 h - 10 h 30 : **Stages en entreprises allemandes pour les collégiens bilingues : un projet pilote pleinement réussi, un aboutissement positif du cursus bilingue paritaire, un modèle de coopération franco-allemande concrète** par M. **Claude Froehlicher**, président de Eltern Alsace

- 10 h 30 – 11 h : **Dankfàwrìk fer d’Regionàlsproch z’Mìlhüsa** par Mme **Anne-Catherine Goetz**, adjointe au maire de Mulhouse
- 11 h – 12 h : **Le bilinguisme de 0 à six ans** par Mme **Karine Sarbacher**, Mme **Christiane Maître** et M. **Jean Peter**, respectivement présidente d’ABCM, vice-présidente du FILAL, président d’OMA
- 12 h – 12 h 30 : **Bilinguisme paritaire précoce en Alsace : hommage à Jean Petit et actualités.** Par M. **Christian Huber**, pédiatre

L’après midi

- 14 h – 14 h 30 : **Wàs béditet a Sproch wu labt ? » / Que signifie une langue qui vit ?** par Mme **Evelyne Troxler**, adjointe honoraire de la ville de Mulhouse chargée de la Langue et culture régionales
 - 14 h 30 – 15 h : **L’allemand est aussi une langue de France** par M. **Gilbert Dalgalian**, linguiste
 - 15 h – 15 h 30 : **Les langues de la famille et de l’école : du bilinguisme émergent à une approche plurielle de l’enseignement/apprentissage précoce des langues secondes en contexte institutionnel** par Mme **Sladjana Djordjevic**, doctorante en sciences du langage
 - 15 h 30 – 16 h : **La transmission de l’alsacien auprès des jeunes** par Mme **Géraldine Fimbel de l’AJFE**
 - 16 h 30 – 17 h : **L’Alsacianité de l’esprit / Geistiges Elsässertum** par M. **Jean-Marie Woehrling**, président de Culture et bilinguisme d’Alsace et de Moselle/René Schickele Gesellschaft
 - 17 h – 17 h 30 : **Projection du film « Schmierwurst und baguette/saucisse à tartiner et baguette »** par M. **Andreas Ottmayer**, cinéaste
 - 17 h 30 – 18 h : **Présentation des derniers ouvrages publiés par la FAB-VZE et fin conclusive des travaux**
-



Colloque - 9 novembre 2016 - L'Alsace est à venir ! L'Alsace est à vouloir ! L'Alsace est à pouvoir !

L'Alsace est à venir ! L'Alsace est à vouloir ! L'Alsace est à pouvoir !

Organisé par l'ICA (Initiative citoyenne alsacienne)

Date : 9 novembre 2016

Lieu : Maison interuniversitaire des sciences humaines - Alsace (MISHA) 5, allée du Général Rouvillois à Strasbourg

Début des travaux : 9 heures 15

Introduction : Pierre Klein, président de l'ICA

Les conférences (chacune suivie d'un court débat)

Programme de la journée

Le matin

- 9 h 30-10 h : **Dans une régionalisation sans repères, quelle prospective**

politique pour l'Alsace ? par M. **Robert Hertzog**, professeur émérite de droit public.

- 10 h-10 h 30: **Economie alsacienne et Grand Est, quelle logique ?** par M. **Jean-Philippe Atzenhoffer**, docteur en sciences économiques de l'université de Strasbourg.
- 10 h 30-11 h : **Quel rôle pour les « pays » ou d'autres formes de territoires de projet en Alsace?** par M. **Jean-Alain Héraud**, professeur émérite à l'Université de Strasbourg et Président de l'Association de Prospective Rhénane.
- 11 h-11 h 30 : **Quelques réflexions sur le droit local** par M. **Patrick Kintz**, ancien secrétaire général de l'institut du droit local, ancien président des tribunaux administratifs de Toulouse et de Strasbourg.
- 11 h 30-12 h : **Raisons d'Alsace** par M. **Pierre Klein**, président de l'initiative citoyenne alsacienne (ICA).

L'après-midi

- 14 h 30-15 h : **Régionalisme, autonomisme, fédéralisme, etc. : précisions terminologiques** par M. **Jean-Marie Woehrling**, ancien magistrat administratif, président de l'institut du droit local alsacien-mosellan.
- 15 h-15 h 30 : **Région et régionalisme** par M. **Yves Plasseraud**, président du Groupement pour le droit des minorités (GDM).
- 15 h 30-16 h : **L'évolution de la régionalisation dans l'Union européenne** par M. **Jean-Pierre Berg**, ancien chef de cabinet du président du comité des régions de l'Union européenne.
- 16 h-16 h 30 : **La coopération dans le Rhin Supérieur: réalités et perspectives** par M. **Alexis Lehmann**, administrateur de la Fondation Entente Franco-allemande en charge de L'Economie transfrontalière.
- 16 h 30-17 h : **La démarche écologique à la base de la démocratie régionale ?** par M. **Roland Hatzenberger**, enseignant et journaliste.
- Fin conclusive des travaux



Conférence de M. Jean-Guy Talamoni



M. Jean-Guy Talamoni

Introduction à la conférence de M. Jean-Guy Talamoni du 4/11/2016

L'Alsace, ce n'est pas la Corse et la Corse, ce n'est pas l'Alsace. Néanmoins nous avons beaucoup de choses en commun, à commencer par celle d'être de la même République française, une république qui place un certain républicanisme au-dessus de la démocratie

dont la raison d'être principale est de lier l'un et le divers.

Si la Corse comme l'Alsace devaient pouvoir gérer des intérêts et satisfaire des besoins propres, nous sommes loin du compte.

Ce républicanisme qui confond État et nation, nationalité et citoyenneté, culture politique et culture française, égalité et « pareillette », celui des partisans d'une identité française imposée, immuable, uniforme et excluante. Ce que ces derniers nous présentent de la France relève bien moins d'une « francitude », ouverte et diverse, que d'une francité repliée et fermée, définie principalement par l'unicité de sa langue, de son histoire et de sa culture, c'est-à-dire bien plus comme une ethnie que comme une association de citoyens, divers par leur vie. C'est du moins l'expérience de la nation française que font celles et ceux qui voient notamment leur langue dite régionale non reconnue, non promue, largement exclue.

A ce propos rappelons qu'une langue vit au travers d'une existence sociale pleine et entière. Privée de celle-ci, elle est condamnée à végéter, puis à mourir. Ce processus est largement engagé pour ce concerne la langue régionale d'Alsace, l'allemand standard et l'allemand dialectal d'Alsace.

Or, la France, ce n'est pas cela. La nation française ne saurait reposer que sur des données objectives. La France, c'est d'abord celle de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, moment oh combien fondateur de la nation française. L'identité française est d'abord subjective en ce qu'elle se fonde sur le sentiment d'appartenance et sur la volonté d'agir ensemble. Elle est d'abord union dans la diversité inscrite dans le post-nationalisme et le patriotisme constitutionnel. Mais on en est loin.

Et c'est bien parce qu'en amont l'identité collective française est ce qu'elle est, qu'en aval il y a une impossibilité française de reconnaître la propre diversité française et d'accorder aux identités collectives qui la composent les moyens et les pouvoirs dont celles-ci auraient besoin.

C'est pour cette raison qu'il est primordial pour nous Alsaciens de travailler à la reconnaissance de notre identité collective, notamment linguistique.

Nous autres Alsaciens voyons plus loin de la plateforme de la cathédrale de Strasbourg que de la tour Eiffel. Et nous voyons qu'un autre développement de la démocratie et possible dans les pays qui nous environnent, un développement qui d'ailleurs constitue un élément majeur de leur puissance économique.

Y trouve-t-on moins de liberté, moins d'égalité et moins de fraternité qu'en France ? Pas que je sache. Alors vérité en deçà du Rhin, erreur en delà ?

Nous avons beaucoup de choses en commun disais-je. Mais nous avons aussi des divergences, la principale qui nous préoccupe ici, c'est celle du développement différent des Collectivités respectives. L'Alsace a vu disparaître son Conseil régional, la Corse doit voir le sien transformé en « Conseil unique » réunissant les Conseils départementaux de Corse du Sud et de Haute-Corse et la Collectivité territoriale de Corse pour former la Collectivité de Corse.

Comment une telle divergence au pays de l'égalitarisme est-elle possible ?

Comment deux évolutions en sens contraire se sont-elles construites ?

Nous avons notre idée pour ce qui concerne l'Alsace, mais qu'en est-il de la Corse ?

Nous sommes heureux que M. Jean-Guy Talamoni, président de l'Assemblée de Corse, ait accepté de répondre à notre invitation de venir à Strasbourg nous exposer son point vue sur la Corse et son évolution.

Pierre Klein



Avanzà ! La Corse que nous voulons

Monsieur Jean-Guy Talamoni, président de l'Assemblée de Corse donnera une conférence sur le thème : « **La Corse et son évolution vers une Collectivité unique : de la Région Corse-Provence-Alpes-Côtes d'azur à la loi NOTRe** » **vendredi 4 novembre à 20 heures au FEC** (Foyer de l'étudiant catholique, place Saint-Etienne à

Strasbourg).

Par la même occasion, Monsieur Talamoni présentera et dédicacera son dernier ouvrage : **Avanzà ! La Corse que nous voulons** paru chez Flammarion.

Et si l'on pensait la Corse autrement ? Et si penser la Corse autrement faisait aussi bouger la réflexion sur l'Europe, et grandissait la France ?



Depuis la victoire des nationalistes, en décembre 2015, le nouveau président de l'Assemblée de Corse Jean-Guy Talamoni porte les espoirs d'indépendance de l'île. Mais à quel titre ? La Corse est-elle vraiment une nation ? Dans un récit vivant et documenté, Jean-Guy Talamoni livre un véritable plaidoyer en faveur du droit des Corses à disposer de leur destin. S'appuyant sur leur histoire, il nous fait découvrir la richesse de la langue, ses héros tels Pasquale Paoli, rédacteur de la première constitution corse et défenseur de la tolérance religieuse, Maria Gentile ou encore Napoléon. La Corse a bien, dit-il, un passé démocratique sans la France ; elle fut même la première république moderne proclamée au XVIII^e siècle.

L'histoire corse s'éclaire aussi des revendications de son peuple qui ont pu inspirer la lutte armée depuis 1976. Et faire de ses soldats des prisonniers politiques. Mais s'il faut entendre la parole blessée et se souvenir des morts, il faut aussi tourner la page pour avancer et

refonder l'avenir. D'autant que depuis leur victoire, les dirigeants nationalistes président aux destinées de l'ensemble des Corses. S'inspirant du Québec, de l'Écosse ou encore de la Catalogne comme modèles, le leader nationaliste offre au lecteur une réflexion stimulante sur notre société qui dépasse enfin le simple antagonisme franco-corse.

Avocat et enseignant-chercheur à l'université de Corse, Jean-Guy Talamoni est le chef de file du mouvement indépendantiste Corsica Libera. Militant depuis son plus jeune âge, il a conduit la délégation nationaliste lors de la négociation des accords de Matignon (1999-2002). Il est depuis décembre 2015 le président de l'Assemblée de Corse.